

Jean Touscoz

L'argent et la bible

Le problème de l'argent dans la Bible, qu'il s'agisse de l'Ancien ou du Nouveau Testament, n'est pas de ceux que l'on rencontrerait en consultant un dictionnaire ; la Bible propose une conversion, une transformation de l'homme intérieur ; elle incite à mettre en œuvre une solidarité plus forte, plus effective ; les livres historiques, sapientiaux, prophétiques, poétiques, législatifs et autres, ont des champs sémantiques plus ou moins étendus par rapport à l'argent. Les termes : cupidité, orgueil, béatitude, aumône, droit, humilité, solitude, plénitude, service, gloire, lait, tristesse, considération etc. concernent les relations établies par des personnes, entre elles ou avec Dieu, à propos de l'argent. Ainsi paraît-il opportun, pour présenter le problème de l'argent dans la Bible, d'examiner deux phénomènes qui portent sur les relations des personnes à l'argent et sur les relations que les personnes entretiennent entre elles par l'intermédiaire de l'argent : la richesse et la pauvreté, sans oublier toutefois que la Loi (énoncée dans le Premier Testament et reprise dans le Second) combine ses effets avec ceux de la Foi, renouvelée dans le second Testament mais déjà présente dans l'Ancien.

Pourquoi un Professeur Émérite de Droit Public présente-t-il quelques réflexions sur l'argent et la Bible dans le cadre de séminaires organisés par l'Association Lacanienne internationale des Alpes Maritimes ? C'est tout simplement parce qu'une relation thérapeutique établie entre l'auteur et Jean-Louis Rinaldini, Président de la susdite association s'est progressivement transformée en une relation amicale, qui a permis, dans un dialogue renouvelé, d'évoquer certaines questions qui « tiennent à cœur » l'un et l'autre ; le thème de « l'argent et la Bible » est de ceux-là : il a été exploré ensemble par deux amis, ne se trouvant plus dans une relation thérapeutique, le plus gros de l'ouvrage ayant été accompli par le juriste : on en trouvera ici la trace.

Les réflexions proposées sont dépourvues de toute prétention ; certes leur auteur (le juriste) ne cache pas la « passion » qu'il éprouve pour la Bible ; il n'a pourtant effectué aucune étude historique, archéologique, linguistique, sociologique, psychologique, exégétique nécessaires, selon les académiciens, à tous ceux qui s'intéressent à la Bible. Mais cette « litanie » des spécialités bibliques fait sourire : l'Église Catholique elle-même, gardienne de la Parole, recommande à ses fidèles et à tous les hommes de bonne volonté (quelle que soit leur formation initiale) un contact direct avec l'un et l'autre Testament. Ainsi peuvent désormais s'entrecroiser (Dolto, Vasse) la froide et rigoureuse argumentation juridique et la subtile, sensible, spirituelle analyse Lacanienne.

Puissent les quelques réflexions qui suivent creuser, dans l'esprit du lecteur, le désir de découvrir le sens de la question posée : « l'argent et la Bible ».

L'importance de ce sujet est évidente : l'argent semble bien être, plus que jamais, au cœur de cette économie monétaire en crise dont il semble bien difficile de sortir... La liste des questions auxquelles sont affrontées nos sociétés (endettement, crise monétaire, chômage, statut des multinationales, spéculation, paradis fiscaux etc.) est facile à dresser, mais il semble impossible d'en tirer un ensemble cohérent et hiérarchisé de décisions à prendre, dont dépend pourtant notre quotidien. Après plusieurs années d'enrichissement (les « trente glorieuses ») allons-nous vers un nombre indéterminé d'années d'appauvrissement ? Aurons-nous la lucidité, le courage, d'affronter une telle période en ne nous contentant pas indéfiniment, de ramener tous nos problèmes vitaux à des questions d'argent ? Les relations qui structurent le champ social sont conflictuelles et concurrentes tant qu'elles se déroulent dans le monde de l'argent ; mais elles font place à diverses formes de solidarité, qui sont choisies par les acteurs économiques qui ne limitent pas leurs interventions à la « quête » de l'argent (jeu de mots un peu facile...) Nous contenterons-nous toujours d'honorer, de décorer, de glorifier ceux qui ont su maîtriser (au moins apparemment) l'argent, trouver leur place dans le monde des banques, de la finance, des grands groupes industriels et commerciaux ? Pouvons-nous nous satisfaire de la formule de Hobbes : « Homo homini lupus » (l'homme est un loup pour l'homme) ? Que deviennent, dans ce monde, les faibles, ceux dont les désirs ont été écrasés, ceux qui persévèrent à être des hommes de désir dans un monde où seuls les besoins (évalués en argent) sont « pris en compte » (encore un jeu de mots facile).

La Bible, « *prima facie* », appartient à un monde radicalement différent du « monde de l'argent ». Certes, en tant que produit marchand, elle est bien située sur le marché des livres (elle est le livre le plus vendu au monde, traduit dans plusieurs centaines de langues). La Bible est une bibliothèque (l'étymologie est la même), comptant 34 livres dans l'Ancien Testament et 24 dans la Nouveau Testament.

Elle n'est pas un livre d'économie : pour elle l'argent est d'abord un métal qui en raison de ses qualités intrinsèques (rareté, densité, oxydation etc.) est devenu une monnaie, ou des monnaies, attributs de la souveraineté et susceptibles d'être échangées entre elles en fonction de leur poids et non de leur valeur faciale. Ce n'est évidemment pas sur ces questions techniques ou politiques que la Bible peut nous éclairer.

La Bible nous enseigne que, servant à consommer (biens de consommation) ou à épargner (constitution d'un capital), qui sont ses fonctions premières, l'argent appartient au monde matériel, qui est précisément le sien, le monde de l'argent. Toute autre est la relation qui s'établit en dehors de ce cadre : lorsqu'il s'agit de donner de son argent (dans une proportion significative) à une personne très pauvre (ici ou ailleurs), dont les besoins élémentaires ne sont pas satisfaits, on rentre dans le monde de l'amour (agapé), celui des communautés chrétiennes (en particulier monastiques).

Les relations qui s'établissent ainsi, que l'on rencontre dans la Bible, sont aussi complexes que celles du « monde de l'argent » : recon-

naissance réciproque ou pas, culpabilité de donner si peu, se contenter d'une « petite charité » et négliger les exigences de la justice, etc.

Mais elle a, pour les croyants, un caractère qui la différencie radicalement de tous les autres livres publiés jusqu'ici ou qui pourront l'être à l'avenir : elle est la Révélation de Dieu par laquelle celui-ci éclaire les relations qu'il est prêt à entretenir avec les hommes (« l'homme a été créé pour louer et servir Dieu, et par là sauver son âme » Saint Ignace. Exercices) et les relations que les hommes devraient entretenir entre eux (nous n'évoquerons pas ici les problèmes soulevés par la Révélation Coranique).

Une précision fondamentale : les juifs ne reconnaissent pas la divinité de Jésus de Nazareth ni sa qualité de Messie ; il existe pour eux une séparation très nette entre l'Ancien et le Nouveau Testament (seul l'Ancien a valeur de Révélation) tandis que les chrétiens, au contraire, affirment la continuité entre les deux Testaments, la Thora, les Prophètes et les Psaumes annonçant et préfigurant ce que révèle le Nouveau Testament. Les chrétiens distinguent sans les opposer les deux Testaments.

On ne peut donc pas parler du « problème de l'argent » dans la Bible ; il est nécessaire de prendre en compte l'enseignement du Christ à propos de l'argent, enseignement qui se situe dans le prolongement de celui de l'Ancien Testament et, en même temps, dans une perspective toute nouvelle.

Ceci étant, le problème de l'argent dans la Bible, qu'il s'agisse de l'Ancien ou du Nouveau Testament, n'est pas de ceux que l'on rencontrerait en consultant un dictionnaire ; la Bible propose une conversion, une transformation de l'homme intérieur ; elle incite à mettre en œuvre une solidarité plus forte plus effective ; les livres historiques, sapientiaux, prophétiques, poétiques, législatifs et autres, ont des champs sémantiques plus ou moins étendus par rapport à l'argent. Les termes : cupidité, orgueil, béatitude, aumône, droit, humilité, solitude, plénitude, service, gloire, lait, tristesse, considération etc. concernent les relations établies par des personnes, entre elles ou avec Dieu, à propos de l'argent.

Ainsi paraît-il opportun, pour présenter le problème de l'argent dans la Bible, d'examiner deux phénomènes qui portent sur les relations des personnes à l'argent et sur les relations que les personnes entretiennent entre elles par l'intermédiaire de l'argent : la richesse et la pauvreté, sans oublier toutefois que la Loi (énoncée dans le Premier Testament et reprise dans le Second) combine ses effets avec ceux de la Foi, renouvelée dans le second Testament mais déjà présente dans l'Ancien.

I-LA RICHESSE ENCADRÉE PAR LA LOI

La Loi, révélée par Dieu à Moïse, structure l'Ancien Testament (et en particulier la Thora) ; elle qualifie, elle régleme, la richesse ; mais la Loi du premier Testament continue à produire ses effets sous le Nouveau Testament où pas un i ni un point sur l'i de la Loi ne sont modifiés.

Le vocabulaire concret de l'hébreu permet de dresser la triste liste des pauvres, qui ne sont pas seulement dépourvus de richesse : sont considérés comme des pauvres le ras (l'indigent), le dal (le maigre), l'ebyon, (le mendiant), l'anaw (l'homme humilié).

Le Décalogue et les prescriptions qui le complètent interdisent de profiter de la faiblesse des pauvres, des immigrés, des étrangers. Cet encadrement de la richesse par la Loi n'est pas l'expression d'un strict juridisme ; elle manifeste la tendresse, la miséricorde de Dieu envers ses pauvres (si tu prends en gage le manteau d'un pauvre, rends-le lui le soir venu. car il n'a rien d'autre pour se couvrir. Dt.22) ; respecte le droit du pauvre dans les procès (Dt-3).

« Tu n'endureras pas ton cœur et ne fermes pas ta main à ton frère pauvre » (Dt-15-7) ; « Tu n'exploiteras pas le salarié humble et pauvre, qu'il soit d'entre tes frères ou étranger » (Dt-24-14) ; « Heureux qui a pitié des pauvres » (Pr-14-21) ; « Qui nargue le pauvre outrage son Créateur ; qui rit d'un malheureux ne restera pas impuni » (Pr.17-5). « Qui fait la charité au pauvre prête à Yahvé qui paiera le bienfait de retour » (Pr-1ç-17).

Mais la Loi semble hésiter, au fil des temps, sur la qualification de la richesse : elle serait une bénédiction accordée au riche pour ses vertus tandis que la pauvreté serait la punition infligée au pécheur qui a manqué à ses obligations : c'est le problème de la rétribution sur terre, clairement posé dans le Livre de Job. Malgré quelques hésitations à ce sujet, les sages, les prophètes d'Israël, les rabbins et Jésus lui-même considèrent la richesse comme un grand danger pour celui qui en est pourvu.

Le plus grand danger constitué par la richesse est qu'elle engendre presque nécessairement la création d'idoles par le riche qui utilise sa richesse à cette fin du culte qui doit être rendu à Dieu seul, et le riche multiplie les péchés : orgueil, matérialisme, renonciation à la Loi etc. Pour Israël l'idolâtrie a toujours été perçue comme un péché capital. Naturellement il existe de nombreuses sortes d'idoles, qui sont fonction de la culture, des coutumes, des niveaux de vie etc. Certes, chacun peut fabriquer ses propres idoles mais les idoles les plus dangereuses sont les idoles collectives, dans lesquelles un groupe social voit ses suprêmes valeurs, qui doivent assurer son salut alors qu'elles sont, selon la tradition continue des livres de la Bible, et que le peuple, au lieu d'adorer son Créateur adore sa propre création : le veau d'or (il aurait pu être en argent...) « est toujours debout, drapé de sa gloire dérisoire, d'un bout du monde à l'autre bout ».

À vrai dire, pour la Bible, Mammon, personnification de la richesse matérielle, est un avatar du diable, le grand Satan, que les sages d'Israël ont personnifié pour mieux faire percevoir le danger de perversion radicale qu'il représente pour le peuple tout entier. (Et ne devons-nous pas nous poser la question de savoir si nos sociétés fonctionnent ou pas, aujourd'hui, sous la férule du « Dieu » Mammon ?).

L'approfondissement spirituel a conduit à une perception plus complète des enjeux de la richesse dans le concret de la vie des fidèles ; ce n'est plus l'indigence du riche qui est soulignée mais c'est la richesse du pauvre qui est glorifiée ; pour ce faire il faut effectuer un passage par la foi.

II-LA PAUVRETÉ EST EXALTÉE PAR LA FOI

En effet, les traditions mystiques, et pas seulement juives, voient dans la désappropriation de soi, la véritable pauvreté ; celle-ci ne serait pas un manque d'argent, constitutif d'une catégorie sociale ; son

sens est à trouver (pour un homme « spirituel »), dans la « dépossession » de soi, en tout et pour tout, jusque dans la foi et l'amour. Dans cette perspective, être riche c'est être plein de soi, et plein de tout ce qui peut être acheté, avec de l'argent. Or tout peut être acheté avec de l'argent si ce n'est l'amour (agapé) qui est dans le monde de la vie, de la gratuité, du « reçu » et du « donné ». Et l'amour c'est précisément Dieu, qui est amour.

L'exaltation de la pauvreté par la foi apparaît dans l'Ancien Testament : le Dieu de l'Alliance, bon et miséricordieux, plein de tendresse et de pitié, aime « ses pauvres » (les « anawin » qui sont les indigents, les besogneux mais aussi les hommes « apaisés » même dans l'épreuve ; dont la disposition foncière est l'humilité, la « crainte » de Dieu, la justice.).

Celui qui n'a rien, ni avoir, ni pouvoir, ni savoir, ne peut contribuer à l'édification du Royaume de Dieu qu'en faisant appel à la grâce de Dieu, sans laquelle il sait que rien ne peut se faire de bon.

Mais c'est surtout dans le Nouveau Testament que la pauvreté est exaltée ; Jésus Christ, tout d'abord, d'une naissance dans une humble crèche au supplice ignominieux de la croix, est si l'on peut dire le plus grand des pauvres, le Roi des pauvres, que ses fidèles doivent imiter.

Saint Luc prononce une condamnation définitive : « Heureux les pauvres car le Royaume de Dieu est à vous... Malheur à vous les riches, car vous avez votre consolation » (Lc-6) ; Il est recommandé de vendre ses biens et de les donner en aumônes (Lc-12) ; « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu » (Lc-18). Le riche notable quitte le Christ « car il avait de grands biens » (Lc. 18) « Nul ne peut servir deux maîtres : ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre » (Mat-6.)

Il convient toutefois de préciser l'analyse, non pas pour l'affaiblir mais au contraire pour lui donner toute sa force, car nous rencontrons ici le cœur même du problème soulevé par la pauvreté et la Bible.

Différentes sortes de pauvretés doivent être distinguées qui d'ailleurs ne peuvent pas être radicalement séparées, car il existe des « ponts » entre elles.

À propos de la *pauvreté spirituelle*, il faut se garder de toute hypocrisie : le Christ et ses disciples ont sans aucune ambiguïté, prêché pour la pauvreté effective dont une des dimensions est spirituelle. Mais c'est un mensonge de soutenir, comme on le fait souvent, que les disciples du Christ peuvent se contenter d'une pauvreté simplement spirituelle : certes Mathieu déclare « heureux les pauvres en esprit » (5-3) ; il attire par là l'attention sur la conscience que les pauvres ont de leur misère personnelle, du besoin qu'ils ont du secours de Dieu ; mais rien dans le Nouveau Testament ne permet d'affirmer que les disciples sont dispensés d'une pauvreté effective, celle-là même qu'a choisie leur Seigneur.

La pauvreté subie, due aux circonstances, à la maladie, aux « péchés collectifs » dans lesquels nous sommes pris, fait de ceux qui la supportent, des « bienheureux » s'ils acceptent leur sort ; ils participent à la patience du Christ celle de l'innocent apparemment vaincu par le mal ; mais avec le Christ et grâce à sa résurrection, ils auront une consolation éternelle (Lc-16-19-25).

La pauvreté volontaire, est celle que Jésus propose à ses missionnaires qui ne doivent prendre avec eux « ni or ni argent ni menue monnaie » ; les plus grands saints se sont volontairement livrés à la pauvreté : Saint Jean Baptiste en est certainement le meilleur exemple, mais Saint François d'Assise « amoureux » de « dame pauvreté » et Sainte Claire, Saint Ignace de Loyola, sont, parmi de nombreux saints, des exemples de pauvreté volontaire. C'est le cas en particulier de tous les fondateurs d'Ordres Religieux (mendiants, prêcheurs, contemplatifs, missionnaires, hospitaliers etc.) : les règles de ces Ordres combinent, selon leurs propres spiritualités, les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté.

La tradition de la pauvreté volontaire dans l'Église Catholique est fort ancienne : elle remonte aux pères ermites du désert et n'a jamais été interrompue.

En conclusion, la Bible nous fournit tous les éléments nécessaires à une clarification de notre rapport à l'argent ; elle nous invite à un acte de foi dans la vie qui nous est offerte, dans laquelle tout nous est donné.

À la question : « combien vaut-il (ou elle) ? » que répondons-nous ? Peut-être refuserons-nous de répondre...